

Association Syndicale Autorisée

de Vasterival

Siège : Mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer – 76 119

e-mail : AsaVasterival@gmail.com

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASA DE VASTERIVAL DU 26 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Syndical de l'ASA de Vasterival s'est réuni le 26 septembre 2020 à 10 heures en la salle du Point de Rencontre de Sainte Marguerite sur mer, sur convocation du Président avec l'ordre du jour suivant :

- 1 Approbation du CR de la réunion du CS du 16 mai 2020.
- 2 Lecture et remarque sur le projet de CR de l'AG 2020.
- 3 Rappel et rôle des statuts de l'ASA.
- 4 Commissions à créer.
- 5 Questions diverses.

Le secrétariat de séance est assuré par Philippe Bosquet.

Sont présents

VARIN Gérard, BADIN Laurent, BASIER Catherine, BOSQUET Philippe, CHEVALIER François, DELAFONTAINE François, DEROIDE Jean-François, DUQUESNE Aurélie, GRUET Arnaud
TREVES Nicolas,

DELAFONTAINE Marc (pouvoirs à BASIER Catherine)

est absent

BERTRAND Yves

Sont présents les suppléants :

SCHULTE Sandra, TAUBER Michèle

1 Approbation du CR de la réunion du CS du 16 mai 2020.

Le Président indique que le CR de la réunion du CS du 16 mai 2020 tenue à l'Hôtel de la Terrasse doit faire l'objet d'une approbation.

Il informe que les deux points principaux de ce CR sont :

- le traitement de l'éboulement sur la valleuse ; celui-ci a été réalisé en juin 2020 avec une prise en charge par les communes et l'ASA pour 1/3 soit 750 €
- l'affaissement entre les propriétés BLIGNY et TREVES ; solution mise en place la semaine dernière.

Le CR de la réunion du CS est approuvé à l'unanimité des syndics de l'ancien Conseil syndical présents.

Pour la bonne forme le CR de la réunion du CS du 29 aout 2020, portant sur l'élection du Président et vice Président, est approuvé à l'unanimité.

2 Lecture et remarques sur le projet de CR de l'AG du 29 aout 2020

Sur ce point sont redonnées des explications sur la Convention de passage sur les chemins de l'ASA et la réouverture de chemin(s) dans le bois des Pâtis du Conservatoire du Littoral. Ces points devront être repris par les différentes commissions (cf. ci-après).

Le CS approuve à l'unanimité que le projet de CR de l'AG soit proposé à l'approbation de l'AG de juillet 2021.

3 Rappel et rôle des statuts de l'ASA.

La version actuelle des statuts de l'ASA date de 2007, et celle du Règlement Intérieur de 2013. Elles sont disponibles sur le lien suivant :

https://www.ste-marguerite-sur-mer.fr/services_mairie/associations/

Le Président souligne en particulier les Articles 5, 9, 15, 17, 18 et 25.

Les deux objectifs de l'ASA sont, l'entretien de chemins et la préservation du site.

Le Règlement Intérieur précise :

Un même propriétaire de part et d'autre d'un chemin existant, et de ce fait propriétaire du chemin dans toute sa largeur le long de ses propriétés, ne peut (i) condamner et / ou (ii) fermer le chemin.

Ces chemins privés restent cependant ouverts aux promeneurs, qu'ils soient membres de l'ASA VASTERIVAL ou non. Les promeneurs devront toutefois respecter la tranquillité des lieux compris dans le périmètre syndical et la préservation du site exceptionnellement boisé.

C'est dans le respect de ce principe que devront être mises en place des solutions pour les membres de l'ASA touchés par les nuisances des VTT et aussi des promeneurs.

4 Commissions à créer

Le Président propose de créer trois commissions :

Gestion

Cette commission aura pour mission de suivre les aspects cotisations, cadastre, les mutations de propriété, les contrats,...

Composition :

BASIER Catherine, DUQUESNE Aurélie, BOSQUET Philippe

Environnement

Elle sera en charge de proposer des solutions pour réduire les nuisances évoquées ci-dessus. Elle sera l'interlocuteur privilégié du Conservatoire du Littoral...

Composition :

DUQUESNE Aurélie, CHEVALIER François, GRUET Arnaud, DELAFONTAINE Marc

Chemins

Suivi de l'entretien, rénovation, ruissellement des eaux, suivi de la santé des arbres...

Composition

BADIN Laurent, DELAFONTAINE François, TREVES Nicolas, DELAFONTAINE Marc

5 Questions diverses

Jean François Deroide fait état de questionnements de plusieurs membres de l'ASA quant à la dangerosité que peuvent représenter les trois stops de la route de Vasterival du fait des incivilités constatées. Le Président rappelle que cette route est communale. La gestion de la sécurité est de la responsabilité du Maire et de son Conseil Municipal. S'ensuit un débat au terme duquel le CS propose que Jean François Deroide rédige un projet de lettre qui pourrait être transmis au Maire concerné. Le Président demande que ce projet de lettre lui soit adressé.

MUTATIONS

Le 12 aout 2020 vente par les consorts ROUSSEAU LANGLOIS aux consorts PETIT EDOUARD d'une parcelle sise Route de Vasterival, Chemin de sapins cadastrée section C numéro 437

Le 14 aout 2020 vente de la propriété MORET à M. DOUCET et Madame Le CLECH sise 50 rue du Général Toulouse

Prochains conseils :

16 janvier 2021 10H

10 avril 2021 10H

AG 3 juillet 2021 10H qui pourrait être suivie d'un pique-nique (à confirmer, et organiser...)

La séance est levée à 12 heures

**COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASA DE VASTERIVAL DU 26
SEPTEMBRE 2020**

SIGNATURES